

MAIRIE de L I T Z

60510

Téléphone Fax 03 44 51 67 92
e-mail mairie.litz@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 JUIN 2018

Présents :M. DEGOUY.M. LESCUYER. Mme TOTH. M. LAPLANTE. M. GUILLARD.M. ROBERT .
Mme LANGROGNET .Mme BROUARD.M. GROGNIER

Absents: Mme DELCHER. Mme GOURRAUD

Secrétaire : M.LAPLANTE Benjamin a été élu secrétaire.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la vidéosurveillance

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la lutte contre la délinquance, une place prépondérante est accordée à la vidéo-protection. Dans les villes et villages où elle est installée, la vidéo-protection a démontré son efficacité comme instrument de prévention et de dissuasion de la délinquance .Monsieur le Maire précise qu'une étude a été menée sur la commune et un projet d'implantation d'une installation d'une solution de vidéosurveillance a été réalisé rue de la Mairie, rue de Wariville, rue du Pont de Bacqueville, Chaussée Brunehaut.

La proposition technique établie par la Société ALARM'VEILLE s'élève à 63649.86 E H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Emet un avis favorable à l'installation d'un système de vidéosurveillance urbaine
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires telles que l'autorisation préalable de la Préfecture et le diagnostic validé par le référent sureté
- Sollicite le concours du Conseil Départemental au titre de l'aide à la vidéoprotection.

Panneau Commémoration Grande Guerre

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre des cérémonies de commémoration de la guerre 1914/1918, lors de la réunion du 21 Décembre 2017, le Conseil Municipal a donné son accord pour la création d'un panneau d'extérieur de 1.20 m x 1.00 m adaptable sur mâts aluminium auprès de l'entreprise VISUEL CREATION de Beauvais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

-l'installation de ce panneau sur le site de l'Hôpital Militaire de Litz et fixe la date du 6 Octobre pour l'inauguration.

MAIRIE de L I T Z

60510

Téléphone Fax 03 44 51 67 92
e-mail mairie.litz@wanadoo.fr

Suppression du poste d'adjoint technique territorial de 12 heures hebdomadaires et création simultanée d'un poste d'adjoint technique territorial de de 16 heures hebdomadaires.

Monsieur le Maire rappelle les missions et responsabilités principalement confiées à l'adjoint technique territorial :

- . Effectuer les travaux de nettoyage, d'entretien et de remise en ordre des surfaces et locaux de la commune et de leurs abords (mairie – salles – école – église)
- . Assurer le réapprovisionnement des locaux en produits d'hygiène
- . Maintenir le stock des produits d'entretien et d'hygiène et prévoir les commandes
- . Ranger les matériels et produits
- . Assurer un rôle d'alerte quant à la sécurité des locaux

Monsieur le Maire précise que compte tenu des nécessités de service il conviendrait de supprimer le poste d'adjoint technique de 12 heures hebdomadaires et de créer simultanément un poste d'adjoint technique de 16 heures hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

- **la suppression** du poste d'adjoint technique territorial de **12 heures/ hebd**
- **la création simultanée** d'un poste d'adjoint technique territorial de **16 heures /hebd**

à compter du 1° Octobre 2018.

Maçonnerie pignon

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le pignon du bâtiment de la mairie est très endommagé et qu'il convient de procéder à sa réfection.

Deux devis ont été fournis avec une formule

- . blocs béton de ciment avec mise en œuvre d'un mur de briques d'épaisseur 110 mm – montant H.T. 2439.75 E –
- . maçonnerie en briques de terre cuite épaisseur 220 mm – montant H.T 2510.18 E -

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

de retenir le devis de l'entreprise ART'BAT de LA RUE ST PIERRE s'élevant à 2510.18 E correspondant à la version tout en briques.